



DOSSIER DE LICENCES

SAISON SPORTIVE 2018 – 2019

HBCV : Mairie de Vouvray 37210 Vouvray
e-mail : 5437012@ffhand.net

NOUVEL ADHÉRENT = CRÉATION DE LICENCE

Pour créer une première licence, différentes étapes sont nécessaires :

1^{ère} étape, nous fournir :

- Copie carte d'identité ou passeport du futur licencié
- Votre adresse
- Votre numéro de téléphone portable
- Votre adresse e-mail

Afin que le club puisse vous créer un lien de licence sur la FFHB.

2^{ème} étape

- Vous recevrez un lien (valable uniquement pendant 15 jours) par mail de la FFHB
- Suivre la procédure qui vous invitera à finaliser votre licence soit :
 - Scanner la photo d'identité (format JPEG)
 - Scanner la pièce d'identité
 - Scanner le certificat médical d'absence de contre-indication **UNIQUEMENT SUR IMPRIMÉ FFHB** fourni en PJ reste obligatoire et doit être établi après le 1^{er} juin 2018
 - Scanner l'autorisation parentale pour les mineurs
 - Attester avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance RC, aux options et garanties IA
 - Lettre de mutation si vous êtes dans le cadre d'une mutation si licence après le 1^{er} septembre 2018
 - Valider votre licence

3^{ème} étape

- Redonner au club le dossier complet soit :
 - La fiche de renseignements complétée
 - La décharge de responsabilité complétée
 - L'autorisation parentale complétée
 - Le certificat médical *original* FFHB complété
 - Lettre de mutation si changement de club
 - Le règlement

4^{ème} étape

- Le club vérifie et valide la demande de licence

5^{ème} étape

- La Ligue du Centre (FFHB) vérifie et, si le dossier est complet, qualifie la licence

6^{ème} étape

- Une fois toutes les étapes validées, la FFHB vous enverra par mail votre licence que vous devrez conserver

MUTATION

Si vous êtes nouvel(le) adhérent(e) au HBCV mais que vous pratiquiez la saison dernière le handball dans un autre club, vous rentrez dans le cadre d'une **MUTATION**.

Pour une mutation **après le 1^{er} septembre 2018**, vous devrez nous fournir une **autorisation de mutation du club quitté** avec le **cachet** et la **signature du président** de votre ancien club. La mutation est payante, son prix est à rajouter à celui de la licence. Elle est payable en une fois ou en deux fois : 50% encaissés le jour de l'inscription et 50% en fin de saison (juin 2019)

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

1^{ère} étape

- Vous recevrez un lien (valable uniquement pendant 15 jours) par mail de la FFHB
- Suivre la procédure qui vous invitera à finaliser votre licence soit :
 - Scanner la photo d'identité (format JPEG) si changement
 - Scanner la pièce d'identité si erronée
 - Certificat médical :
 - Si le certificat médical a été établi à partir du 1^{er} juin 2016, alors celui-ci reste valable et le licencié pratiquant doit fournir l'attestation de santé, après avoir renseigné le questionnaire de santé (fourni en PJ que vous conserverez)
 - Si vous avez coché NON à chacune des rubriques du questionnaire de santé, dans ce cas vous transmettez l'attestation de santé (fourni en PJ) complétée et signée
 - Si vous avez coché OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire de santé, dans ce cas vous devez fournir un nouveau certificat médical **UNIQUEMENT SUR IMPRIMÉ FFHB fourni en PJ après le 1^{er} juin 2018 et le scanner**
 - Scanner l'autorisation parentale pour les mineurs
 - Attester avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance RC, aux options et garanties IA
 - Valider votre licence

2^{ème} étape

- Redonner au club le dossier complet soit :
 - La fiche de renseignements complétée
 - La décharge de responsabilité complétée
 - L'autorisation parentale complétée
 - Le questionnaire de santé complété ou le certificat médical original FFHB complété
 - Le règlement

3^{ème} étape

- Le club vérifie et valide la demande de licence

4^{ème} étape

- La Ligue du Centre (FFHB) vérifie et, si le dossier est complet, qualifie la licence

5^{ème} étape

- Une fois toutes les étapes validées, la FFHB vous enverra par mail votre licence que vous devrez conserver

ATTENTION :

Nous ne pouvons pas nous substituer à vous. Il vous appartient de saisir et valider votre demande de licence suivant les conditions d'assurance que vous souhaitez.

Pour information, la licence n'offre que la responsabilité civile en garantie de base et l'assistance voyage (accident grave ou maladie grave après avis médical).





TARIFS DES LICENCES

CATÉGORIES	ANNÉES DE NAISSANCE	TARIFS
BABYHAND 4/6 ans	2013/2014/2015	80,00 €
ÉCOLE DE HANDBALL -8/-10 ans	2009/2010/2011/2012	90,00 €
-12 Filles/Garçons	2007/2008	100,00 €
-14 Garçons	2005/2006	100,00 €
-15 Filles	2004/2005/2006	100,00 €
-16 Garçons	2003/2004	100,00 €
-18 Filles	2001/2002/2003	115,00 €
-18 Garçons	2001/2002	115,00 €
SENIORS Filles compétition	2000/1999/1998....	130,00 €
SENIORS Garçons compétition	2000/1999/1998.....	130,00 €
LOISIRS	2000.....	100,00 €
DIRIGEANTS		60,00 €

TARIFS DES MUTATIONS (en plus de la licence)

CATÉGORIES	ANNÉES DE NAISSANCE	TARIFS
-12 ans	2007/2008/2009.....	GRATUIT
12 à 16 ans	2006/2005/2004/2003	75,00 €
+ 16 ans	2002/2001/2000.....	75,00 €
Bénévole	-	00,00 €

Règlement :

-  **Chèque bancaire** – libellé à l'ordre du HBCV
-  **Coupon loisirs jeune (CAF)** – valable jusqu'au 30/11/2018 + règlement complémentaire par chèque ou espèces (chèque de caution OBLIGATOIRE si le coupon est remis ultérieurement)
-  **Espèces**
-  **Chèques vacances et/ou coupons sports** en cours de validité (chèque de caution OBLIGATOIRE s'ils sont remis ultérieurement)

Le règlement peut s'effectuer en 3 fois **MAXIMUM**, à condition de remettre **TOUS** les chèques lors de l'inscription et de préciser au dos les dates d'encaissement (**tous les chèques doivent être datés du jour de l'inscription**). La dernière date d'encaissement ne devra pas être ultérieure au 3^{ème} mois suivant la validation de la licence (EX : validation licence septembre dernier chèque décembre, et ainsi de suite).

Pour information, à compter de la 3^{ème} licence (et plus) pour une même famille, adresse de résidence identique, une réduction de 50% est appliquée sur la (ou les) licence la plus élevée.

Sur demande, une attestation destinée à vous faire rembourser tout ou partie de votre licence (ou celle de vos enfants) par votre CE vous sera adressée par mail. A préciser sur le dossier d'inscription (fiche de renseignements).